

ALBANIE – Révision de la loi OGM

Par Christophe NOISETTE

Publié le 05/05/2006

Le 5 mai, le Ministre de l'Environnement a présenté aux associations de défense de l'environnement un nouveau projet de loi "pour la protection de la biodiversité" dans lequel il a retiré les cinq paragraphes qui autorisaient l'introduction des OGM [1]. Il a aussi annoncé que le gouvernement proposera bientôt une loi spécifique sur les OGM, basée sur la législation européenne. La loi précédente sur la biodiversité est restée bloquée trois ans au Parlement et n'avait pu être votée du fait d'une forte opposition de la société civile, menée par l'Association de l'Agriculture Biologique (Shoqata e Bujqësisë Organike).

[1] <http://1, www.organic.org.al>, 5 mai 2006